

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

*Obligatoire

Prénom*

Adresse*

Téléphone résidence*

Adresse courriel

/ /

Date de prélèvement souhaitée
(Accord de débit préautorisé seulement)*

Si absence de date HydroSolution inscrira par défaut la date à laquelle la facture est émise + 5 jours. Il faut accorder au moins 5 jours entre la date de la facture et la date de prélèvement souhaitée.

NUMÉRO DE COMPTE
(si vous avez déjà reçu une facture)

Nom*

Ville*

Code postal*

Téléphone travail*

Fréquence du prélèvement* Mensuel Tous les 2 mois

Montant du prélèvement (incluant les taxes)* \$

ACCORD DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ

*Obligatoire

Le débit préautorisé (DPA) vous permet de payer automatiquement vos factures. Ainsi, avec votre autorisation, HydroSolution prélèvera la somme due sur le compte bancaire de votre choix. Pour vous inscrire au programme DPA, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y un spécimen de chèque portant la mention «annulé».

DONNÉES RELATIVES À VOTRE COMPTE BANCAIRE

Nom de l'institution financière

Adresse de la succursale

Numéro de la succursale*

Numéro de l'institution*

Signature du client*

Ville

Numéro de compte (folio)*

/ /

Date*

(Ces numéros apparaissent au bas de vos spécimens de chèque.)

Exemple: 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
Numéro de succursale	Numéro d'institution	Numéro de folio

Par la présente, j'autorise HydroSolution et l'institution financière désignée à débiter mon compte bancaire selon les modalités ci-dessus. HydroSolution émettra un préavis de 10 jours pour tout prélèvement qui ne respecte pas les modalités prescrites.

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que HydroSolution ait reçu de ma part un préavis de sa modification ou de sa résiliation. Ce préavis doit arriver au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue du prochain débit. Je peux obtenir un spécimen de formulaire d'annulation, ou plus d'information sur mon droit d'annuler un DPA bancaire auprès de mon institution bancaire ou au www.cdpay.ca.

J'ai/Nous avons certains droits de recours si un débit bancaire n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, recevoir un remboursement pour tout débit qui n'est pas conforme au présent accord. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter www.cdpay.ca.

HydroSolution peut communiquer avec moi/nous si une information obligatoire s'avérera manquante.

ACCORD DE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ PAR CARTE DE CRÉDIT

*Obligatoire

Si vous désirez que le montant de votre facture soit automatiquement prélevé sur votre carte de crédit, veuillez appeler au 1 877 353-0077. Le prélèvement sera effectué le lendemain du jour de la facturation.

Carte de crédit*



/

Signature du client*

Numéro de carte*

Date d'expiration*

/ /

Date*

Veuillez faire parvenir cette lettre dûment signée le plus rapidement possible à:
HydroSolution - Service de location de chauffe-eau, 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 110 Anjou (Québec) H1M 3S3.
Pour tout renseignement, composez le 514 353-0077 dans la région de Montréal ou le 1 877 353-0077 ailleurs au Québec.
Téléc.: 514 322-7290 ou 1 877 322-7290 • info@hydrosolution.com • www.hydrosolution.com